



Communiqué de presse
31 octobre 2018

La hausse de la facture et des taxes concerne également le gaz !

Au moment où les Français vont commencer à chauffer leurs logements, la CLCV alerte sur le fait que la facture de gaz est en forte hausse. Le mécanisme est le même que la flambée des carburants et du fioul : un grand bond de la matière première à laquelle s'ajoute une importante hausse des taxes.

Rappelons que 39 % des ménages utilisent le gaz comme moyen de chauffage principal, faisant du gaz la principale énergie de chauffage des Français devant l'électricité (35 %) ou le fioul (12 %). En outre, le gaz est l'énergie majoritaire dans le logement social.

+ 210 € sur la facture des ménages

Concrètement, depuis 2016, la facture d'un ménage de 4 personnes se chauffant au gaz s'est alourdie de 210 euros. Dans un contexte de forte hausse du prix du baril de pétrole, sur lequel est indexé le prix du gaz, l'augmentation de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) vient alourdir davantage la facture des ménages.

Un ménage de 4 personnes payait 16,06 euros de taxe en 2014, il paye en 2018 106,89 euros. Comme pour les carburants, le gouvernement a décidé d'augmenter fortement cette taxe jusqu'en 2022. Ainsi, ce ménage va payer 202,65 euros de taxe en 2022.

Premiers impactés : les ménages fragiles et les locataires

Rappelons que le gaz touche nombre de foyers qui peuvent difficilement procéder à la rénovation de leur logement ou à un changement des équipements de chauffage. Nous pensons notamment aux locataires qui ne sont pas décideurs dans leurs logements. Ces ménages vont donc subir ces hausses sans autre possibilité que de payer plus ou de moins se chauffer ! L'équipement gaz touche aussi plus souvent des foyers à revenu modeste notamment en HLM et la hausse de taxe sur le gaz est ainsi très régressive socialement.

Nos demandes

Comme pour le carburant, notre association appelle le gouvernement à faire preuve de mesure. Il ne paraît pas utile pour l'écologie d'ajouter une hausse de taxe en 2019 à l'actuelle flambée du prix des énergies qui marque déjà un signal. Cette hausse de fiscalité impactera durement le pouvoir d'achat, notamment des locataires à bas revenu et sera ainsi très contre-productive.